

COMPTE-RENDU N° 2/17
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU LUNDI 27 FEVRIER 2017 à 20H30

Présents : FUMEY , BUSSIÈRE, VACELET, FRATER, GINDRE, MIGER, VALCHER, PAILLARD, LANOY, CHEVALIER, RICHARD, SEIGNEZ, PINGON, DRUET

Excusée : GIET S.

Secrétaire séance : Patrick FRATER

Prochain conseil municipal : Lundi 27 mars 2017

Le compte rendu du conseil municipal du 23 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

Le maire informe que le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite rencontrer les élus de chaque commune. Le Maire proposera au président une rencontre soit le 10 avril ou le 22 mai en fonction de ses disponibilités.

Une réunion publique sera prévue après les élections présidentielles. Une date reste à définir.

Le maire informe que le doyen « homme » de la commune, M. JEANNIN René est décédé.

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

- Réunion du 27 février 2017 rapportée par M. FUMEY sur la fibre optique : Les travaux de fibre optique devaient commencer fin d'année 2016 début 2017 pour certaines communes dont Brevans. Il a été annoncé en réunion que ces communes seront raccordées dans les cinq à dix ans.
- Conseil Communautaire du 09 février 2017 :
 - Schéma de mutualisation des services
 - Désignation d'un nouveau représentant à la Mission Locale – Espaces Jeunes
 - Rapport d'orientations budgétaires 2017
 - Adoption de la convention avec la cour des comptes dans le cadre de l'expérimentation à la certification des comptes locaux
 - Attributions de compensation prévisionnelles pour 2017
 - Présentation du rapport annuel 2016 sur l'égalité femmes-hommes
 - Transfert de personnel de la Communauté de Communes Nord-Ouest Jura à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
 - Bilan foncier 2016
 - Rapport 2016 sur la situation en matière de développement durable
 - Désignation de représentants du Conseil Communautaire au sein du SICTOM de la Zone de Dole : les élus de l'opposition ont quitté la séance compte tenu de l'éviction arbitraire de délégués de l'opposition siégeant déjà au SICTOM. L'exécutif ne respecte pas la pluralité d'expression.
- Compte rendu de la commission environnement du 30 janvier 2017 rapporté par M. GINDRE : Les dossiers Plan Climat Energie ainsi que le SPANC n'ont pas pu être présentés, les personnes en charge de ces affaires étaient absentes. Présentation du rapport sur le développement durable pour 2016. Différentes aides existent pour la rénovation énergétique (l'OPAH, le CAUE, Jura Habitat, Adil). L'Espace Infos Energies est localisé à la Visitation à Dole et permet d'accéder à des infos et des conseils gratuits. En matière de qualité de l'air, la combustion du bois engendre des problèmes de pollution si l'équipement est ancien.
- Réunion appel d'offre sur le groupement de commandes du service de télécommunication, rapportée par M. FUMEY : le prestataire Orange a été retenu pour la partie téléphonie et internet. Concernant le mobile, Bouygues est le mieux disant.
- Réunion PLUi rapportée par Mesdames BUSSIÈRE et VACELET : des sessions d'ateliers thématiques se sont déroulées courant janvier 2017 : le thème étudié le mercredi 25 janvier était les paysages (zonage de chaque commune, trame bleu, véloroute, etc...)
- Syndicat des eaux : une réunion aura lieu le mercredi 1^{er} mars 2017 concernant la fusion des syndicats des eaux.

II) Débat d'orientation budgétaire : Validation de l'ossature du budget et examen de dépenses et recettes à valider :

Le maire présente les grandes lignes du budget qui seront encore modifiées d'ici le vote du budget. En effet, certaines recettes comme les dotations, l'état des quatre taxes directes locales pour le fonctionnement et les subventions relatives aux travaux d'aménagement de l'avenue Eisenhower pour la partie investissement ne sont pas connues définitivement à ce jour.

Concernant les travaux sur l'avenue Eisenhower, il sera nécessaire de mettre en place une ligne de trésorerie dans l'attente de rentrées telles que les subventions correspondantes. Quatre établissements bancaires ont été sollicités. Un seul n'a pas été en mesure de répondre favorablement à notre demande. Après avoir analysé les trois propositions, l'offre du crédit mutuel est la plus intéressante. Le conseil municipal décide de s'engager auprès du crédit mutuel pour effectuer une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € sur une durée d'un an et reconductible. Délibération votée : Pour : 13. M. FRATER n'a pas pris part au vote.

III) Travaux Avenue Eisenhower : Délibération concernant une subvention (réserve parlementaire) :

Le Maire propose de solliciter une subvention auprès de M. le Député du Jura au titre de la réserve parlementaire concernant les travaux de l'Avenue Eisenhower. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire du député du Jura. Cette délibération sera transmise au Ministère de l'Intérieur avec l'ensemble du dossier d'aménagement de l'Avenue Eisenhower. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

IV) Compteurs LINKY : -

De multiples informations nous parviennent en mairie pour aider les communes à se positionner sur la mise en place des compteurs LINKY. Le Maire propose aux conseillers municipaux de ne pas prendre de position communale sur ce dossier, chaque habitant restant libre d'accepter ou non la mise en place d'un compteur LINKY, en leur âme et conscience.

V) SPA : Prolifération de chats errants : -

La commune a été interpellée par plusieurs administrés concernant une prolifération de chats errants (non sociables, craintifs, sauvages et non habitués à l'être humain). Le Maire et le bureau municipal ont rencontré deux personnes de la SPA pour être informés des démarches à effectuer pour éviter cette prolifération. Une convention avec 30 millions d'amis doit être signée afin d'obtenir des aides pour la stérilisation de ces chats errants. La SPA de Biarne a effectué une enquête de voisinage. Une douzaine de chats prolifèrent vers la ferme CHEVALIER et quatre vers la ferme BARDOUX. Après en avoir échangé, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec 30 millions d'amis pour la stérilisation de ces chats errants. M. CHEVALIER étant concerné par cette affaire n'a pas pris part au vote. Délibération votée : Pour : 13

QUESTIONS DIVERSES

- Epicierie solidaire : demande de subvention : les aides pour l'année 2017 ont déjà été votées. Cette demande sera discutée en fin d'année lors du vote des subventions pour 2018. Un contact sera pris avec cette épicerie solidaire afin de connaître si des habitants de Brevans fréquentent ce lieu.
- Fin de la délivrance des cartes nationales d'identité : A compter du 20 mars 2017, les communes ne pourront plus accepter de demande « papier » pour les cartes nationales d'identité. Les demandes seront dématérialisées (voie informatique/internet) comme pour le passeport. Ces demandes seront désormais recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif adéquat, permettant la numérisation des pièces du dossier et le relevé biométrique. Les communes qui souhaitent conserver un contact avec leurs administrés peuvent leur offrir un nouveau service d'aide à la demande des CNI. Elles effectueront une pré-demande en ligne en assistant les personnes ayant des difficultés d'accès au numérique. Elles pourront également assister les usagers pour leur pré demande de passeport. Le conseil municipal souhaite adhérer à ce nouveau service d'aide à la demande des CNI afin d'aider nos administrés dans leurs démarches.

INFORMATIONS DIVERSES

- Remerciements du souvenir français pour la subvention versée en 2016
- Service E-Lum : une grille de notation est effectuée chaque année par le SIDEC pour voir si nos appareils d'éclairage public sont bien équipés en matière d'énergie, de qualité de vie, d'environnement. L'empreinte nocturne de la commune est bonne. Il faudra prévoir plus tard de mettre en place des LED pour être encore plus performant.
- Carrière d'Authume : suite à l'enquête publique qui a eu lieu pour la demande de renouvellement et l'approfondissement d'une carrière de roche calcaire et l'exploitation d'une installation de traitement de matériaux par la société d'exploitation et de transport PERNOT, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable sous réserve que la modification du PLU d'Authume soit approuvée.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- M. LANOY suggère d'éteindre l'éclairage public à 00h30 au lieu de 23h30 et de laisser allumer les extérieurs de la salle polyvalente le week-end. Le maire envisage d'aborder cette question lors d'une prochaine commission travaux – sécurité.
- M. LANOY précise que l'abribus du Parc a été enlevé et qu'aucun abri n'est prévu vers le nouvel arrêt créé Av. Eisenhower. Le maire précise que Grand Dole veut uniformiser tous les arrêts. Il demande également s'il serait possible de conserver un seul poteau vers le nouvel arrêt. Actuellement, sont en place un poteau pour l'éclairage public et un autre pour le passage piétons. Cette question sera prise en compte lors des travaux d'aménagement de cette avenue.
- M. SEIGNEZ informe qu'une aide de l'Etat d'un montant de 200 € peut être sollicitée pour l'achat d'un vélo électrique.
- M. GINDRE informe que la commune de Baverans a exploité une parcelle en coupe blanche. De ce fait un exploitant récupère actuellement le bois d'affouage. Une autorisation lui a été donnée afin de poser les bois d'œuvre. Une coupe blanche sera réalisée sur Brevans dans les parcelles 13 et 14 en 2019/2020. Les affouages seront faits avant l'abattage des grumes.

Séance levée vers 22 H 20

Le Maire, G. FUMEY